

L'école / l'EPLE comme lieu de transmission et de partage des valeurs de la République

Mobiliser tous les acteurs

La mise à distance entre l'espace privé de la famille et l'espace social de la société est nécessaire pour favoriser une sérénité des apprentissages, mais l'École ne peut pas être un lieu fermé et coupé de son environnement.

L'École comme lieu d'éducation qui donne progressivement des outils intellectuels et culturels aux jeunes pour leur autonomie, pour leur capacité à forger leurs propres choix, doit s'ouvrir sur des partenariats, des associations, les collectivités locales et territoriales. C'est par cette capacité à favoriser les contacts, les expériences, par cette médiation entre le dedans et le dehors, qu'elle permet à chaque élève de comprendre les différentes facettes et l'incarnation des valeurs dans la vie publique.

Pour considérer les valeurs non seulement comme un idéal mais aussi comme des moyens d'action dans notre société démocratique, l'École doit agir en mobilisant, outre tous les acteurs de la communauté éducative, de nombreux acteurs, institutionnels, associatifs.

Pour former les élèves à...

... comprendre ce qui constitue une communauté

Comment définir une communauté ?

Quelles communautés dans l'école ?

Comment faire acquérir le sentiment d'appartenance à une communauté ?

Éduquer à la mémoire pour comprendre ce qui construit une communauté nationale

Éduquer à la défense et à la sécurité nationale pour favoriser la résilience de la population

... à argumenter

... à expérimenter l'engagement

Pour aider les élèves à prendre des responsabilités et pratiquer la citoyenneté

Des instances et des structures pour expérimenter la citoyenneté

Démarche en établissement favorisant la mise en place d'expérimentations sur l'engagement citoyen

Pour s'ouvrir sur son environnement

Travailler avec les élus et les collectivités territoriales

Travailler avec les associations partenaires de l'École

Penser des parcours de formation

Pour former les élèves à...

... comprendre ce qui constitue une communauté

Comment définir une communauté ?

La tâche est délicate tant cette notion répond à de nombreuses définitions. Étymologiquement, le terme serait composé de *cum* (avec) et de *munus* (dette) ; la communauté est un groupe de personnes qui jouissent de manière indivise d'un patrimoine, d'un bien, d'une ressource. Une communauté est, alors, formée indépendamment de la volonté de ses membres et sans qu'ils décident de leur implication, ce qui la distingue de l'association ou de la société. Dans d'autres interprétations, qui mettent plus en avant

l'union, une communauté est constituée des personnes qui s'unissent dans un but ou un objectif communs, autour de concepts moraux, sociétaux, qui les rassemblent.

Si l'on s'appuie sur la représentation de ce qu'est une communauté par les individus représentatifs¹ ce qui ressort est « *un groupe de personnes aux caractéristiques diverses qui sont unies par des liens sociaux, qui ont des perspectives communes et qui mènent une action solidaire au sein d'un emplacement ou d'un cadre donnés* ». Sont souvent évoqués :

- Le « sentiment d'appartenance à un lieu ». Une communauté est une aire ou un emplacement qu'on peut identifier, par exemple une ville, un village, un quartier ou même un lieu de travail.
- Le fait d'avoir « des intérêts et des perspectives en commun » : des valeurs, des normes, une religion, des besoins, des émotions, ... On retrouve ces éléments quelle que soit la durée d'existence de la communauté.
- Les actions solidaires, qui rassemblent les individus
- Les liens sociaux, tels la famille, les amis et la diversité.

Quelles communautés dans l'école ?

Les expressions « communauté scolaire », « communauté éducative » sont largement utilisées.

La **communauté éducative** rassemble les élèves et tous ceux qui, dans l'École ou en relation avec elle, participent à l'accomplissement de ses missions. Elle réunit les personnels de l'école ou de l'établissement, les parents d'élèves, les collectivités territoriales compétentes ainsi que les acteurs institutionnels, économiques et sociaux associés au service public d'éducation².

Pour la **communauté scolaire** on se situe plus dans le champ des relations internes au sein de l'établissement. On peut interroger le sentiment d'appartenance à cette communauté. A cela peut s'ajouter dans la classe des communautés de recherche pour les travaux de groupe.

Comment faire acquérir le sentiment d'appartenance à une communauté ?

Quelques pistes à considérer :

- L'attachement à la communauté scolaire peut passer par l'attachement à l'école ou à l'EPLE. Un travail peut être conduit autour du nom de l'école ou de l'établissement, identifier et expliciter le personnage éponyme ou l'appellation retenue autour d'un lieu emblématique du territoire. Prévoir des réalisations pour la présentation du personnage ou du lieu, penser leur affichage ainsi que des actions pour permettre de porter et partager la connaissance.
- L'émergence de communautés de recherches est favorisée lors de la construction de projets collaboratifs, dans la classe ou dans l'établissement, en lien avec des projets pédagogiques ou éducatifs, des temps commémoratifs, ...
- Les travaux conduits dans le cadre disciplinaire peuvent aussi être l'occasion de découvrir l'histoire locale et l'espace proche. Certaines démarches scolaires, comme la prospective, permettent de porter un regard sur un environnement et de proposer des aménagements ou des activités qui font sens. Ces travaux offrent aux élèves une autre appréhension de leur environnement, favorisant des possibilités d'attachement à leur territoire.

¹ MacQueen KM, McLellan E, Metzger DS, et al. *What is a community?* (PDF 293K) What is community? An evidence, 2001.

² Art. L111-3, Art. L111-4 du Code de l'éducation.

- La connaissance des acteurs territoriaux et de leur rôle par des rencontres, des collaborations sur des projets, l'existence de conseils municipaux ou départementaux des jeunes.

Cette connaissance et cette proximité doivent permettre aux élèves de :

- Prendre conscience de ce que sont un service public, la démocratie locale, et comment ils incarnent des dimensions du contrat républicain.
- Appréhender les valeurs qui portent les décisions tout en comprenant les limites entre l'idéal des valeurs et la possibilité de mise en œuvre concrète.

Éduquer à la mémoire pour comprendre ce qui construit une communauté nationale

Comprendre ce qu'est la mémoire

Selon Pierre Laborie, *« le rôle de l'historien n'est pas seulement de distinguer la mémoire de l'histoire, de séparer le vrai du faux, mais de faire de cette mémoire un objet d'histoire, de s'interroger sur l'usage du faux comme du vrai et sur le sens que les acteurs veulent ainsi donner au passé et leur passé (...) La proximité de nécessité ou de sympathie, aussi forte soit-elle, ne peut en aucune façon servir à confondre les terrains et à escamoter les distances. Il ne s'agit pas de légitimer ce qui est maintenant, mais de pouvoir témoigner de ce qui a été, et de la façon dont cela était. Conservateur de mémoire, l'historien se trouve chargé de préserver ce qu'il doit par ailleurs décapiter et démythifier. Il est et doit être, tout à la fois, un sauve-mémoire et un trouble-mémoire... »*³

La mémoire des faits, des conflits, des deuils, constitue un temps de connaissance ou de reconnaissance d'une histoire commune. Ces temps mémoriels sont associés à une expression « devoir de mémoire ». **L'État reconnaît par le biais de commémorations et de journées du souvenir des mémoires⁴. Les associations** d'anciens combattants, résistants, déportés, ou victimes civiles entendent faire reconnaître et transmettre ces **mémoires tout en** préservant leur **spécificité**.

Définir « l'éducation à la mémoire »

L'École a un rôle essentiel à jouer dans la transmission de la mémoire auprès des enfants et des jeunes. Elle doit également préparer chaque élève à sa vie de citoyen par une éducation aux droits de l'Homme et aux droits de l'enfant. Elle a un rôle essentiel à jouer dans l'enseignement de l'histoire et la transmission de la mémoire comme objet d'histoire, auprès des enfants et des jeunes. En complément des enseignements, en particulier celui de l'histoire, les journées commémoratives, les visites des sites mémoriels et, plus globalement, toutes les actions éducatives menées dans le domaine de la mémoire constituent des moyens privilégiés pour mener ce travail pédagogique visant notamment à faire acquérir aux élèves les repères de l'histoire à laquelle ils appartiennent et les valeurs de la République qui fondent notre École. Cette démarche participe à l'éducation à la citoyenneté.

L'histoire, c'est la recherche de la vérité. La mémoire, c'est le respect de la fidélité. Pour les enseignants, la mémoire est enseignée comme objet d'histoire, avec les regards croisés d'une **méthode historique** qui permet de distinguer les mémoires, individuelles et collectives, selon les espaces et les temps historiques. Ainsi, l'École a un devoir d'histoire sur les mémoires, par une démarche qui est distincte de celle de la seule commémoration, qui exprime une reconnaissance officielle par le biais des

³ Pierre Laborie, « Historiens sous haute surveillance », 1994, Esprit, n° 198, 48

⁴ Journée mémorielle nationale à dimension militaire instituée par texte législatif ou réglementaire

<https://www.defense.gouv.fr/memoire/memoire/ceremonies/ceremonies-nationales> et

https://www.legifrance.gouv.fr/affichSarde.do;jsessionid=D469665E077B7AA4AE7BF00AB0A12B5B.tplgfr35s_3?reprise=true&page=1&idSarde=SARDOBJT000007106430&ordre=null&nature=null&g=ls

jours nationales. Dans un travail d'histoire, les mémoires sont abordées et étudiées pour faire comprendre aux générations futures ce qui fonde, dans le passé, le commun d'un État, d'une Nation. La construction d'une mémoire collective autour de valeurs partagées permet de contribuer au sentiment d'appartenance commun : **le vivre ensemble**⁵.

Ressources et partenaires pour conduire ce travail d'éducation à la mémoire

Site [Educadef](#)

[Fondation de la résistance](#)

[Fondation Charles de Gaulle](#)

[Mémorial de la Shoah](#)

[Mémorial du camp des milles](#)

Maison d'Izieu - [Mémorial des enfants juifs exterminés](#)

[Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère](#)

[Mémoire de l'esclavage](#)

Éduquer à la défense et à la sécurité nationale pour favoriser la résilience de la population

Une mission de l'École depuis la suspension du service national.

Comprendre les enjeux de l'enseignement de défense et de la sécurité nationale pour l'école :

<https://enseignement-moral-civique-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/lenseignement-de-defense>

Une perspective nouvelle : le déploiement de l'expérimentation du **service national universel** avant sa généralisation. Tous les départements seront concernés dès 2020 ; préfiguration concernant 200 à 300 jeunes pour la phase d'intégration du SNU. <https://www.education.gouv.fr/cid136561/le-service-national-universel-snu.html>

Le travail sur les valeurs républicaines et sur l'engagement au sein de l'École va trouver son prolongement dans les phases 1 et 2 du SNU.

... à argumenter

Le travail sur l'oral et l'argumentation, essentiel pour la réussite des élèves, est une priorité pour l'École. L'argumentation doit être travaillée dans les enseignements mais doit aussi être mobilisée dans les espaces de paroles et dans les instances.

L'objectif de l'École n'est pas seulement de viser l'éloquence mais bien de faire acquérir une fluidité de l'expression orale, une prise de parole spontanée et structurée pour travailler l'oral dans ses composantes communicationnelles, argumentatives, et de structuration de la pensée.

Se reporter à [La pratique du débat et de l'argumentation](#)

... à expérimenter l'engagement

Mettre les élèves en situation en leur permettant, dans le cadre sécurisé de l'École, de connaître, comprendre et s'exercer à l'engagement.

Se reporter à [Expérimenter l'engagement](#)

⁵ <https://eduscol.education.fr/pid37398/histoire-et-memoire.html>

Pour aider les élèves à prendre des responsabilités et pratiquer la citoyenneté

L'exercice du vote, de la représentation, sous un angle pratique mais aussi la mise en action concrète des droits et devoirs inhérents au citoyen sont d'autant de domaines qui recouvrent ce qu'est la citoyenneté dans une société démocratique⁶. L'École offre le cadre de la connaissance et de l'apprentissage de cette citoyenneté.

Des instances et des structures pour expérimenter la citoyenneté

Instance ou mandat	Dimension de la citoyenneté	Conditions de réalisation	Enjeux de formation
Délégué de classe	Politique - représentation	Présentation des enjeux, information et formation des délégués	Pratique et compréhension démocratie représentative Expérimentation de la vie démocratique
Délégué conseil d'administration	Politique - représentation	Présentation des enjeux, information et formation des délégués	Pratique et compréhension démocratie représentative Expérimentation de la vie démocratique Prendre en compte parole des représentants
Éco-délégué	Politique, responsabilité environnementale	Présentation des enjeux, information et formation des délégués	Prise en compte de l'initiative des élèves dans le cadre de l'EDD Accompagnement de projets
Conseil d'école - CVC - CVL	Politique	Cadre et moyens de réalisation	Prise en compte de l'initiative et accompagnement de projets
Maison des lycéens	Conventionnel et incitatif - civile	Droits d'association, de publication et de réunion	Initiative des jeunes, capacités à réaliser les projets. Autonomie et confiance
UNSS	Conventionnel et incitatif - civile		
Clubs thématiques	Conventionnel et incitatif - civile	Droits d'association, de publication et de réunion	Initiative des jeunes, capacités à réaliser les projets.
Foyer socio-éducatif	Conventionnel et incitatif - civile		
Fonds de vie lycéenne	Conventionnel et incitatif - civile		
CESC	Conventionnel et incitatif - civile		Associer les élèves aux projets d'éducation citoyenne et de santé
Conseil municipal / départemental des jeunes	Politique	Politique territoriale des acteurs de proximité	Comprendre les mécanismes de la décision politique, rôle des acteurs.

Des ressources sur les instances dans les établissements

[Conseil de la vie collégienne – collège Fantin Latour](#) – Grenoble -

Conseil de la vie lycéenne – Lycée de l'Edit de Roussillon – [présentation des instances](#)

Académie de Grenoble – [Les élus lycéens s'adressent aux élèves](#)

⁶ Portail vie publique - <https://www.vie-publique.fr/fiches/citoyennete>

Des [outils qui favorisent l'expérimentation du vote et de la délibération](#) -

Démarche en établissement favorisant la mise en place d'expérimentations sur l'engagement citoyen

Trois niveaux à considérer :

- **La politique de l'établissement**
 - Inscrire la formation à la citoyenneté dans le projet d'établissement.
 - Mobiliser le conseil pédagogique sur la question de la politique éducative en œuvre dans l'établissement.
 - Constituer un [document de pilotage du parcours citoyen](#) tout au long de la scolarité collégienne ou lycéenne.

- **Le pilotage de l'établissement**
 - Intégrer les instances collégiennes et lycéennes dans le fonctionnement institutionnel de l'établissement : calendrier annuel des réunions, programme de travail, communication de l'ensemble des travaux à la communauté éducative (site de l'établissement), implication forte du chef d'établissement et de l'adjoint.
 - Redéfinir les attributions respectives du CVL et de la MDL auprès des élèves et des personnels. S'appuyer sur les deux structures, l'une de nature politique et l'autre d'essence associative pour éviter les confusions et susciter l'engagement des élèves.
 - Mobiliser le CESC en valorisant la présence des élèves en son sein. Leur offrir la possibilité de s'engager dans la conduite d'actions.

- **Expérience de vie démocratique des élèves**
 - Relancer la formation des délégués élèves, conduite en collaboration par les CPE et les enseignants. L'ambition est de leur permettre de jouer un véritable rôle de représentation des élèves au conseil de classe.
 - Faire des consultations électorales des temps forts de la vie de l'établissement et de sensibilisation des élèves à l'expérience de la vie démocratique en milieu scolaire : publication des professions de foi, organisation des scrutins grandeur nature (isoloir, urne, PV de dépouillement), publication des résultats... Il apparaît indispensable qu'enseignants et CPE accompagnent les élèves tout au long de la procédure.

Les partenaires mobilisables :

Les associations de parents d'élèves, les élus locaux, territoriaux et nationaux, la réserve citoyenne, les associations agréées ...

Ressources :

[Ressources académiques CAVL](#) et sollicitation du DAVL

[Site académique des CPE](#)

Cette démarche interroge la politique éducative de l'établissement ou de l'école.

La politique éducative s'inscrit dans la politique de l'établissement. Elle doit être considérée comme un outil au service d'un pilotage efficient de l'EPL dans sa globalité. Elle est impulsée et pilotée par le chef d'établissement au sein des instances consultatives (conseil pédagogique) et délibératives (conseil d'administration).

Cette politique :

- Prend en compte la situation propre d'un EPLE ainsi que son environnement,
- Se fonde sur un diagnostic partagé avec les autorités départementales, académiques ainsi qu'avec les personnels de l'EPLE.

Un cadre préalable :

- Tous les établissements sont concernés par la définition d'une politique éducative,
- Tous les publics accueillis au sein d'un établissement relèvent de cette politique,
- Tous les personnels, dont les enseignants, et toutes les disciplines concourent à l'accomplissement de la mission éducative des établissements.

Le conseil pédagogique est l'instance de liaison entre les politiques pédagogiques et les politiques éducatives. De nombreux sujets concernant la vie de l'élève, de l'apprenti, de l'étudiant, du stagiaire de formation continue et des personnels peuvent être interrogés et traités par la communauté éducative dans le cadre de ce conseil.

La construction de cette politique implique de définir des objectifs, de justifier l'octroi de moyens éventuels et de prévoir les modalités d'une évaluation des résultats par rapport aux objectifs initiaux.

Principaux objectifs de la politique éducative pour les publics pris en charge au sein de l'école et de l'EPLE :

- S'approprier les règles de la vie collective, du « vivre ensemble »,
- Se préparer à l'exercice de la citoyenneté,
- Se comporter de manière de plus en plus autonome et prendre des initiatives,
- S'insérer dans la vie sociale et professionnelle,
- Etudier dans les meilleures conditions possibles

Plus largement, cette politique a aussi pour ambition de promouvoir la santé des élèves, contribuer à la qualité de vie des élèves, développer les relations entre les familles et l'EPLE...

Pour s'ouvrir sur son environnement

Travailler avec les élus et les collectivités territoriales

Les collectivités territoriales sont des partenaires qui aident l'École à aborder la citoyenneté, par des projets :

- Le département de l'Ardèche développe deux dispositifs pour [favoriser l'engagement citoyen](#) : « citoyen, moi aussi » pour les 15-25 ans et « actions citoyennes » pour les 11-18 ans. [Actions éducatives du département de la Drôme](#)
- Le département de l'Isère propose le [pass isérois du collégien citoyen](#) (PICC), ses finalités se retrouvent dans [l'infographie](#) ci-après :

Le PICC vise à développer la citoyenneté sur la base de projets éducatifs structurés autour de 4 grands axes.



- Le département de la Savoie a développé depuis 1988 une assemblée junior qui représente à la fois leur collège et leur canton. Ils travaillent sur une thématique et peuvent financer, dans leur collège, un projet qu'ils ont imaginé
- Le département de la Haute-Savoie apporte un [soutien aux projets éducatifs des collèges](#) publics et privés qui ont une forte orientation citoyenne. Le département est notamment soucieux de la transmission de la mémoire, du développement de l'école des porte-drapeaux, en partenariat avec la DSDEN et la DMD.
- La région Auvergne-Rhône-Alpes soutient, dans le cadre des projets découverte région, [le dispositif débats citoyens](#) en Auvergne-Rhône-Alpes dans les lycées. Les équipes engagées dans le dispositif permettent aux élèves d'organiser et d'animer des tables-rondes sur des thématiques citoyennes.

Travailler avec les associations partenaires de l'École

Les **associations partenaires de l'École** permettent de conduire des projets dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté.

- L'AROÉVEN : projet « réseaux sociaux et vie privée » ;
- LES FRANCAS : pour sensibiliser les jeunes à leurs droits et à l'engagement citoyen ;
- LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT : « Résistances en chemins », une rencontre inter-classes qui permet de travailler l'éducation à la mémoire autour de « Ma ville/mon quartier pendant la seconde guerre mondiale ».
- L'OCCE ; sur l'autonomie et la solidarité dans les actions dès la petite section de maternelle pour apprendre à coopérer pour réaliser une action.

Penser des parcours de formation

Raisonner en parcours de formation consiste à définir les besoins et les finalités des parcours. Un [exemple de définition pour le parcours citoyen](#).

Reprise des liens sur les [outils académiques](#) pour aider à construire un parcours

Des choix spécifiques peuvent être réalisés selon la thématique que l'on souhaite développer : [outil pour choisir en lien avec les valeurs républicaines](#)